

1867



1967

Le Centenaire
de la
Confédération
Canadienne

Bulletin

BUCKINGHAM

"Consacre ta vie à la vérité"

Vol. 10 - No. 2

Buckingham, Qué

JEUDI, 3 AOUT 1967

Copie : 10¢

1867 : 1967



La semaine du Centenaire à Masson

3,500 PERSONNES Y ONT PARTICIPÉ

Les directeurs du club des Jnobs de Masson garderont un souvenir mémorable de la semaine du Centenaire à Masson, qu'ils ont organisée et qui s'est terminée dimanche soir dernier.

On nous a informé que plus de 3,500 personnes ont assisté à ces festivités d'une durée de huit jours.

Les Jnobs de Masson qui ont décidé il y a quatre mois de ne pas laisser passer une occasion de célébrer avec la population de Masson et de la région, le Centenaire de la Confédération Canadienne, ont entrepris l'organisation des festivités sans l'aide financière de la ville de Masson ou autres organisations et sans connaître à l'avance les résultats financiers d'une telle entreprise.

Tous se donnant la main, l'on prépara un programme pour rencontrer les exigences de la population locale et régionale.

Le programme comprenait ce qui suit:

Les festivités ont commencées officiellement samedi le 22 juillet alors qu'un tournoi de balle-molle jr. fut présenté avec dix équipes en lice.

Le soir il y eut danse en la salle de l'hôtel National à laquelle participaient quelques centaines de personnes.

Dimanche matin à 11, 30, il y eut messe célébrée par M. le curé Albert Tittley à laquelle assistaient des personnalités officielles de Masson.

Au terrain St-Jean de Brébeuf, le tournoi de balle-molle se poursuivait avec la remise des trophées qui fut suivie d'un vin d'honneur.

Lundi le 24 juillet, il y eut exposition de livres, de disques et d'objets d'antiquité en la salle de l'école Notre-Dame Auxiliatrice (voir photos). Le soir, il y eut un tournoi de ping pong.

Mardi le 25 juillet, suite de l'exposition et l'on nous informe que plus de 500 personnes l'ont visitée.

Le soir, boîte à chansons ayant comme invité Mlle Marie Vachon et Robert Grégoire.

Mercredi: Rallye de bicyclettes (voir photo). Danse au collège pour les huit à quatorze ans, alors que plus de deux cents jeunes y ont participé.

Jeudi et vendredi, il y eut Kermesse avec divertissements pour tous et le tout fut clôturé par un feu d'artifice vendredi soir.

Samedi le 29 juillet, grande journée olympique avec 200 participants suivit de la remise des trophées.

Dimanche le 30 juillet, la semaine du Centenaire fut clôturée par une danse qui a débuté à six heures et qui se termina à minuit. Plus de 500 jeunes ont dansé au son de quatre orchestres. Le tout se termina par la pize des gagnants du bocal contenant cent pièces d'un dollar, et des cinq passeports pour l'Expo 67.

Mlle Marie-Laure Chénier, du 391 rue principale Buckingham a été l'heureuse gagnante du prix de \$100, tandis que M. Carol Rochon de Masson a été



Voici la salle à manger style 1875, telle que présentée au couvent la semaine dernière. A gauche, un moulin à laver datant de 1830, un poêle et une table de 1870.



Ici une chambre à coucher comprenant berceau d'enfant, commode et lit de nos grands-parents.



Ici nous pouvons voir des outils vieux de 150 ans. Plus loin l'on peut voir un fer à repasser à charbon, grille-pain et un phonographe très ancien.

l'heureux gagnant des cinq passeports d'un jour.

Lecteurs de Masson, les directeurs et membres du club des Jnobs de Masson méritent des félicitations pour leur travail inlassable et la réussite de

leurs festivités.

Tous, nous n'oublierons pas cette semaine qui a fait rejouir sur la ville de Masson et en particulier sur le club des Jnobs beaucoup de gloire et de mérite.

Aussi, il ne faudrait pas oublier que cette organisation a déboursé \$150 en juin, pour défrayer le coût d'un souper des élèves de Masson à l'Expo. Chapeau bas aux Jnobs de Masson.

Référendum

à Buckingham

le 25 aout

La ville de Buckingham devra tenir un référendum le 25 août prochain pour faire approuver un règlement d'emprunt au montant de \$52,500.

En effet, jeudi soir dernier, lors d'une assemblée publique à l'hôtel de ville, 36 contribuables ont exigé qu'un référendum soit tenu pour approuver le règlement No. 278 N.S.

L'assemblée était présidée par l'échevin Aimé Nadon et le greffier de la ville, M. Gaston Renaud.

Après la lecture du règlement, avant que les personnes présentes ne soient invitées à signer, l'échevin Nadon a pris la parole pour expliquer les raisons qui ont obligé le conseil à adopter ce règlement d'emprunt.

On sait qu'il a été dit à une récente assemblée du conseil que la plupart des travaux et achats compris dans cet emprunt, étaient déjà exécutés. Or, l'échevin Nadon a déclaré que même si la façon d'agir du conseil n'était pas normale, il en résulte tout de même que ces travaux étaient urgents étant donné que le contracteur pour le pavage nous poussait dans le dos. De plus, toujours selon l'échevin Nadon, en faisant exécuter ces travaux avant le pavage, le conseil a fait économiser de l'argent aux contribuables.

Les contribuables présents ont semblé d'accord avec les explications de M. Nadon, cependant ce qu'ils n'approuvent pas, c'est que le conseil agit dans l'illégalité chaque fois que des travaux compris dans des règlements d'emprunt sont exécutés avant que les dits règlements ne soient approuvés régulièrement par les électeurs-proprétaires.

Après la période de questions, les personnes présentes ont commencé à signer. A 9 hres p.m., 36 contribuables avaient signé la requête exigeant un référendum pour cet emprunt de \$52,500.

Il fut décidé que le référendum en question aurait lieu le 25 août prochain.

Il sera intéressant de connaître la réaction des membres du conseil face à ce référendum. On se souviendra qu'à la fin de février 1967, les contribuables avaient exigé la tenue d'un référendum pour trois autres règlements d'emprunt. Devant cette opposition le conseil avait décidé de rescinder les trois règlements.

Dans le cas présent cependant, le budget de l'année ayant été approuvé, le conseil se retrouve dans une situation délicate.

La question qu'on se pose, si le référendum était négatif, où prendra-t-on les argent nécessaires pour rencontrer les obligations contractées?

Pourquoi les contribuables paieraient-ils ?

Les contribuables de la ville de Buckingham seront appelés dans quelques semaines à se prononcer par voie du référendum, sur un emprunt de \$ 52,500, que la ville veut emprunter pour différents travaux et achats dans la ville.

C'est le quatrième règlement d'emprunt à être soumis aux contribuables en l'espace de cinq mois.

Quel sort réserve-t-on au dernier règlement soumis aux contribuables ?

A la suite de la dernière assemblée publique à laquelle 36 propriétaires ont exigé la tenue d'un référendum, que fera le conseil ?

Ceux qui ont assisté à la première assemblée d'organisation de la ligue des propriétaires le 18 juillet dernier, pourraient répondre beaucoup plus facilement que moi.

En effet, ce soir-là la plupart des contribuables présents étaient unanimes à reconnaître qu'il était temps de mettre un frein à la présente administration municipale.

Un contribuable a déclaré que la population se devait de voter contre cet emprunt afin de servir une leçon aux membres du conseil.

Même si on n'approuve pas les emprunts projetés par le conseil, ce n'est pas tant à l'emprunt lui-même qu'on s'en prend, c'est plutôt à la façon qu'on s'y prend.

Les contribuables trouvent répugnant d'avoir à se prononcer pour un emprunt dont les argentiers sont déjà dépensés.

Peut-on blâmer les contribuables de se révolter ? Je ne pense pas.

Peut-on blâmer les contribuables de voter contre un tel emprunt ? Non. Au contraire il faut féliciter ceux qui s'occupent de leurs affaires municipales. Malheureusement c'est le petit nombre. Que font les autres ?

Ils restent assis chez eux bien tranquilles laissant le soin aux plus hardis de défendre leurs intérêts.

Revenons au règlement d'emprunt présentement en question et à l'administration actuelle.

Si le conseil décide d'aller au référendum, et je pense qu'il n'a pas le choix, les travaux étant exécutés, il faut de l'argent pour les payer; donc si le référendum a lieu et que les contribuables votent contre l'emprunt, où le conseil prendra-t-il les \$45,000, qu'il a besoin pour rencontrer les dépenses encourues ?

J'y vois qu'une solution: l'imposition d'une taxe spéciale. Le fardeau serait un peu plus lourd mais le tout se payerait en un an au lieu de 20 ans sur emprunt.

Cependant, en toute franchise, je pose la question: Pourquoi les contribuables paieraient-ils pour les travaux compris dans cet emprunt ?

En l'espace de cinq mois le conseil a présenté quatre règlements d'emprunt, et dans les quatre règlements la ville était engagée financièrement avant que les électeurs autorisent le conseil comme le veut la loi.

On peut faire une erreur une fois, mais pas quatre fois. D'autant plus que l'aviseur de la ville a déjà déclaré que la façon d'agir du conseil n'était pas légale.

Il faut donc mettre un frein à ces irrégularités, mais comment faire ?

A ce stage-ci de la procédure, je vois mal comment la municipalité, c'est-à-dire les contribuables pourraient s'y prendre pour s'exempter de payer les pots cassés.

Les argentiers de la ville étant déjà engagés, toute action prise contre le conseil n'évitera pas aux contribuables l'obligation de payer un jour les travaux exécutés.

Ce qu'il faut envisager c'est l'avenir. Or, il s'agit de prendre les moyens pour que les membres du conseil se tiennent dans la légalité. J'en vois deux: Tout contribuable peut prendre action contre le conseil et demander la cassation du dit règlement, s'il est approuvé par le référendum, sous prétexte, que le conseil a agi illégalement.

L'autre moyen serait de s'adresser à la Commission des Affaires Municipales du Québec pour qu'elle fasse une enquête sur l'administration municipale actuelle de 1964 à aujourd'hui.

Dans la loi de la Commission municipale section 3, article 22, on y lit ce qui suit: La commission peut de sa propre initiative et doit, si demandé lui en est faite par le ministre, faire une enquête sur l'administration financière d'une municipalité.

Nous avons donc en cette commission municipale l'organisme tout désigné pour faire respecter le code municipal par nos édiles municipaux.

Ce serait sûrement le moyen le plus rapide et le plus efficace de connaître la vraie situation financière de notre ville.

Ainsi, quand viendra le temps des élections, ce sera plus facile de décider à qui nous devons accorder notre confiance pour les prochains 3 ans.

Roméo Chartrand.

PAROISSE ST-LUC

BUCKINGHAM, P. Q.

OFFICES DE LA SEMAINE

MESSAGE DE M. L'ABBE ROY

Les paroissiens de St-Luc sont priés de prendre note que leur curé M. l'abbé Joseph Roy, sera en vacances du 28 juillet au 11 août.

Si on avait un urgent besoin d'un prêtre, s. v. p., s'adresser au presbytère St-Grégoire de Buckingham, ou au presbytère de Masson.

Au nom de tous vos paroissiens nous vous souhaitons Monsieur le Curé, de bonnes et heureuses vacances.

Cet boîtier de messes est une gracieuseté de

VOTRE VENDEUR AUTORISÉ



AMEUBLEMENT

Jacques Lefebvre FURNITURE

Tél.: 986-3200

986-3481

SYSTEME A L'HUILE BEACH - POELE BELANGER

BUCKINGHAM

Le marché du pétrole

Pour la 2e année d'affilée, le Canadien a consommé en 1966 plus de produits pétroliers que tout autre habitant du monde libre, selon la dernière édition des "Données et statistiques sur le pétrole au Canada."

La consommation estimative de pétrole au Canada s'est établie en moyenne à 775 gallons par tête en 1966, au regard de 750 gallons en 1965, la première année où les Canadiens se sont hissés au premier rang à cet égard dans le monde. Pour 1966, les Etats-Unis viennent, au 2e rang avec 756 gallons.

La publication statistique annuelle de l'Imperial Oil abonde en renseignements sur tous les aspects de l'industrie pétrolière, depuis la répartition du dollar que consacre à l'essence l'automobiliste canadien, jusqu'au nombre des usines de l'industrie pétrochimique canadienne en pleine expansion.

En 1966, l'automobiliste a payé l'essence seulement un cent de plus le gallon qu'il y a dix ans dans les principales vil-

les du pays. Pendant la même période, les taxes routières provinciales ont augmenté en moyenne de 22% alors que s'accroissait de 18% le prix des articles de consommation en général, selon l'indice des prix aux consommateurs établi par le Bureau fédéral de la Statistique. La part de la compagnie dans la vente de l'essence aux stations de service a diminué de 13,5%.

L'expansion rapide est maintenue dans le secteur pétrochimique. A la fin de 1966, on comptait 76 usines pétrochimiques représentant des immobilisations d'un milliard de dollars. Ces établissements produisent à compter du pétrole une grande variété de matières premières chimiques et de substances intermédiaires qui entrent dans la fabrication de produits finis tels que les fibres synthétiques, les plastiques et les engrais chimiques. L'expansion dans la production au Canada permet de remplacer des substances qu'on devait auparavant importer. De plus, certains de ces produits trouvent déjà des débouchés d'exportation et contribuent ainsi à améliorer la balance commerciale du pays.

PAROISSE ST-GREGOIRE-DE-NAZIANZE

Buckingham, P. Q.

Offices de la semaine

LUNDI 7

7.00 feu Aimé Gauthier, par M. Omer Gauthier

MARDI 8

7.00 feu William Nixon, par Mme Alphonse D'Acoust

MERCREDI 9

7.00 feu Mme Gaétan Lépine, par le comité masculin des Dynamiques
7.30 feu Zénophile Pitre, par son épouse

JEUDI 10

7.00 Parents défunts, par M. Hubert et Mme Germaine Giroux
7.30 feu Mme Charles Lemaire (30e jour), par le mouvement des Femmes Chrétiennes

VENDREDI 11

7.00 Parents défunts, et Ames du Purgatoire, par Mme Léonard Constantin
7.30 Parents défunts, par Mme Théodore Filiatreault

SAMEDI 12

7.00 feu J. Paul Chauret, par Gilles Chauret et Carol Giroux
7.30 feu Mme Anna Mercier, par ses enfants
4.00 mariage: David Jones et Louise Boucher

A ETE FAIT ENFANT DE DIEU ET DE L'EGLISE: LÉGER: Marie, Linette, Manon, Josée, enfant de Germain Léger et de Ginette Boisvenu, Parrain, Ernest Léger, Marraine: Manon Léger.

PUBLICATIONS: ROLAND LEMIEUX, fils majeur de Emili Lemieux, GISELE CADIEUX, fille majeure de Albert Cadieux, Pierre Gravelle et Marguerite Labbé (2) Carroll Laurin et Nicole Leblanc (2)

FELICITATIONS



M. Maurice Beaulne de Buckingham vient d'obtenir sa maîtrise en sciences commerciales de l'Université de Montréal. De plus, Maurice a passé avec succès les examens de l'association des comptables généraux licenciés de la province de Québec. Maurice est le fils de M. et Mme Lucien Beaulne de Buckingham.

L'Araignée nous parle

"Vollà maintenant près d'un mois que ma boîte à chansons a ouvert ses portes. L'atmosphère qui y règne est pour vous je l'espère, très agréable.

Plusieurs artistes sont venus dont Yves Gagné, Robert Grégoire, Pierre Brazeau, Don and Phil, The Site of Sound et bien d'autres. Pour la fin de semaine, j'annonce la venue de l'orchestre "The Site of Sound", jeudi soir et pour samedi soir Yves Gagné. Les billets du mois d'août seront en vente à l'entrée."

Cartes professionnelles

986-2524

Me ROGER MUNN

NOTAIRE

130 MACLAREN

BUCKINGHAM, QUE.

APPAREILS AUDITIFS

ZENITH

Léo Trudel

Buckingham



986-3834

HONORE CADIEUX

SALONS FUNERAIRES
AMBULANCE

322 PRINCIPALE

BUCKINGHAM, QUE.

LORENZO CADIEUX

GERANT - MANAGER

D. DALE MCCOOEY D.C.

Chiropractor - Chiropraticien

413 VICTORIA THURSO

Tel: 985-2462

HEURES DE BUREAU

Mardi 2 hres. a 8 hres. P.M.

Jeudi 2 hres. a 8 hres. P.M.

Cet boîtier de messes est une gracieuseté de votre agent local



ROBERT LAROCHE

BUCKINGHAM

986-5536

Pique-nique annuel à Notre-Dame de la Salette

Le pique-nique annuel des Chevaliers de Colomb de Notre-Dame de la Salette aura lieu samedi et dimanche les 5 et 6 août, au Clay Lake chez M. Noël Boucher. Voici le programme.

SAMEDI 5 AOUT

1 hre p.m. Ouverture du tombola se terminant dimanche en soirée. Orchestre et danse de toutes sortes, danses carrés et danses à go-go de 8 hres p.m. à 2 hres a.m.

8 hres p.m. Souque à la corde. Equipe 1,000 et 900 livres.

10 hres p.m. Concours d'amateurs.

DIMANCHE 6 AOUT

Midnight Messe à la chapelle chez M. Octave Strévez. Dîner sera servi sur le terrain, jusqu'à 2 hres p.m. Orchestre Yong Lords de 3 hres p.m. à minuit.

2 hres p.m. Course à pied pour amateurs. Distance de 1 mille.

3 hres p.m. Courses de bateaux 1e classe skiff 2e 25 à 40 C.V. 3e 30 à 50 C.V. 4e 50 C.V. classe ouverte.

4 hres p.m. Concours ski nautique. Hommes et femmes.

4½ à 7½ souper fêtes au lac.

Balade en avion de 11 hres a.m. à 6 hres p.m.

Divertissements de toutes sortes. Jeux, amusements, compétitions, rafraichissements.

Trophées et prix seront donnés pour chaque concours.

BAPTEME.

M. et Mme Léo Malette sont les heureux parents d'une fille baptisée Marie, Nathalie et Carole. Parrain et marraine: M. et Mme Orient Malette de Gatineau, oncle et tante du bébé. Mlle Gaétane Malette a porté sa petite soeur Carole au baptême.

NOTRE-DAME DE KNOCK, MADONE DES IRLANDAIS

Mars, beau mois de notre cher protecteur, St-Joseph et aussi mois de la fête patronale de nos coréligionnaires Irlandais, la St-Patrice. En hommage de la dévotion de ces derniers à Notre-Dame du Cap, nous dédions notre brève chronique mensuelle à leur Madone nationale, Our Lady of Knock.

Ceux de mes lecteurs qui habitent l'ouest de la province de Québec ou qui l'ont parcouru, sont peut-être, un jour, allés comme moi, s'agenouiller dans un petit sanctuaire tout blanc sous toiture bleue, exquisement propre et perdu en pleine campagne; c'est celui de Mayo, greffé sur l'église irlandaise de St-Malachie, entre Thurso et Buckingham, dans le comté de Papineau. Le curé de l'endroit l'abbé H.C. Braceland, en eut l'heureuse idée et S. Exc. Mgr. Lemieux, archevêque d'Ottawa; le bénissait en juillet 55, de même que le groupe de statues grandeur nature qui rappelle celui du véritable Mayo, par delà les mers, dans la verte Erin.

Il n'est pas facile de reconstituer le prodige qui est à l'origine du sanctuaire car il demande une large mise en scène. On l'appelle à juste titre le mystère de Mayo, car ici, tout est différent des apparitions coutumières à Marie, même de celles de Pontmain et de La Salette qui sont pourtant marquées d'un caractère bien ému.

Voici le résumé des faits basés sur la chronique irlandaise: la date, 21 mai 1879; l'heure sept heures du soir; le lieu, un village de très pauvres gens, au cours d'une période difficile. Mary McLoughlin, la ménagère du curé-archidiacre Cavanagh, sort du presbytère pour se rendre chez son amie, la veuve Burne, quand, en contournant la chapelle paroissiale, elle aperçoit le long du mur, une série d'extraordinaires personnalités. Elle en reste toute saisie, se demandant si le curé n'aurait pas secrètement fait venir de Dublin de merveilleuses statues. Elle les admire un long moment et puis elle poursuit son chemin. Sans rien révéler, elle demeure une demi-heure chez son amie dont elle ramène la fille, Mary. Celle-ci s'exclame, en passant devant le mur de la chapelle: "Ohhh! Look at the beautiful figures!!" Et elle se précipite chez sa mère afin de la prévenir et de la ramener avec elle. On est bientôt une quinzaine de personnes en contemplation devant un autel dénué, de tout ornement, sur lequel se tient un agneau debout devant une croix. Tout autour dans un rayonnement de lumière, se prosternent en adoration des anges dont on ne saurait voir la face car ils tournent le dos aux

spectateurs. A la gauche de cet autel, voici la Vierge Marie, couronnée d'or, une rose, sur le front, royale en son maintien comme en sa beauté, les yeux levés vers le ciel et les mains tendues en un geste de supplication. A sa droite, on reconnaît St-Joseph, légèrement incliné et les mains jointes; à sa gauche St-Jean, mitre en tête la main droite levée comme pour une prédication, la gauche tenant le livre des Évangiles. Il pleut, ce qui hâte la tombée du jour, mais les pauvres gens dont les âges varient entre six et soixante quinze ans restent sur place figés, d'admiration devant ce tableau fixe. Car aucun des personnages célestes ne bouge, ni ne parle durant les deux heures de la durée du prodige.

Quand Mary McLoughlin se rend chez son curé pour le mettre au courant, il refuse de la croire et de croire les affirmations des autres témoins. Ils ont rêvé ou bien ils sont le jouet d'une collective illusion de naïfs et ignares paysans!

Mais Notre-Dame de Knock le nom du petit village, signera l'authenticité des faits par de surprenantes guérisons, spécialement celles d'aveugles. Alors se forme une commission d'enquête qui amène les autorités religieuses à accepter la version des voyants et à laisser Knock dans le comté de Mayo, se transformer en un lieu de pèlerinages.

Ce message sans paroles n'est-il pas d'une sublime éloquence? L'Irlande et le monde souffrent et pleurent; le Sauveur est cependant là, sur tous les autels, et Marie, la reine du ciel et de la terre, avec son époux St-Joseph, n'implore-t-elle pas toujours pour le salut des hommes? Et les leçons de l'Évangile et des apôtres, ne restent-elles pas, à travers les siècles, les suprêmes et inébranlables bases de l'Espérance? La méditation s'offre à qui veut lever les yeux plus haut que la terre, dans une clarté et une profondeur infinies.

Après plus de 80 ans, le sanctuaire de Knock et Mayo, Irlande, est toujours ouvert aux pèlerins du 1er avril au 30 octobre. On y assiste à des cérémonies de processions calquées sur celles de Lourdes et parfois des guérisons instantanées y scèlent la foule d'enthousiasme et de reconnaissance. A New York, à Boston, à Philadelphie, on retrouve le culte à Notre-Dame de Knock, et maintenant au Canada, pas tellement loin d'Ottawa, de grandes statues essaient de rendre, dans le décor d'une minuscule chapelle, la persistante actualité du message accordé à l'Irlande.

Même nous, de langue française, qui ne comptons plus nos sanctuaires non plus que les interventions mariales dans l'histoire de notre mère-patrie, et dans celle de nos origines, même nous, dis-je, pouvons trouver dans l'évocation du mystère de Mayo une inépuisable source de confiance, une leçon très nette, très pure pour notre sanctification.

VAL DES BOIS

AUX CERCLES DE FERMIERES.

Le cercle de Fermières tiendra son exposition locale jeudi le 10 août prochain. Les expositions seront jugées dans l'avant-midi et les visiteurs seront bienvenus pour visiter l'exposition et se procurer des travaux d'artisanat ainsi que des pâtisseries de 2 hres à 4 hres et de 7 hres à 9 hres p.m. Un bingo dont les prix seront en argent aura lieu le soir à 8.30 hres et le prix d'entrée sera de .50 sous. Exposition et bingo, à la salle de l'école. Invitation à tous.

LE FESTIVAL DE NOTRE-DAME DU LAUS EST EN MARCHÉ

Festival d'été à Notre-Dame du Laus.

Samedi le 29 juillet débuta à N.D. du Laus le grand festival d'été.

A 1 hre p.m. à l'ombre du pont couvert, il y eut le mot de bienvenue par M. Gaston Daoust. Ensuite ce fut le départ pour le lac Campion. M. le chanoine Proulx, M. Théoret, MM. les maires de N.D. du Laus et de Val-des-Bois et la régente des Filles d'Isabelle, prirent place dans les vrais bogies d'autrefois. Le trajet fut lent mais nous pouvions admirer les antiquités que chacun s'était donné la peine de ressortir du grenier. En passant je tiens à féliciter la famille Charette qui a su si bien nous faire revivre quelques minutes de l'ancien temps.

Au lac Campion eut lieu la vente officielle du festival par le député M. Théoret. Ensuite, tous prirent place pour la course de bateaux.

Voici la liste des gagnants: 9½ forces: M. Sylvestre. 10 forces: Mme Ida Shean. 12 forces: Claude Dicaire. 15 forces: M. Carol Lajeunesse. 25 forces: M. Carol Lajeunesse. 40 forces: M. André Vincent. 80 forces: M. Gaétan Désormeaux. 100 forces: M. Lionel Petit.

Des trophées furent remis à chacun de ces gagnants. Félicitations à eux tous. Retour au village vers 5 hres pour un souper à la Cookerie: des beans, du cipaille, des galettes à la mélasse etc....

Samedi soir eut lieu la soirée des talents de chez-nous. Mlle Carmelle Daoust, M. M. Chénier, Robin des Bois et ses Larrons, et "La Joyeuse Gamme", nous ont fait entendre une magnifique voix durant toute la soirée. Félicitations aussi à Mme Agathe Charette qui a accompagné ces chanteurs.

Dimanche eut lieu la messe du festival et après, ce fut le concours de pêche. De nombreux trophées furent distribués à tous les gagnants. Dimanche, les vieillards étaient à l'honneur pour un souper du

bon vieux temps.

Les festivités se continuent toute la semaine et la fin de semaine. Bienvenue à tous.

AUX ABONNES DE N. D. DU LAUS.

Notre correspondante à Notre-Dame du Laus, Mlle Carmen Roy, a commencé sa campagne de renouvellement pour l'année en cours.

Au cours des prochains jours elle visitera d'abord tous les abonnés actuels pour collecter les renouvellements.

Mlle Roy passera également dans les autres foyers pour prendre les nouveaux abonnés.

Nous invitons la population de Notre-Dame du Laus à collaborer avec Mlle Roy dans son travail.

Si vous connaissez des amis, des voisins des parents qui voudraient s'abonner au Bulletin de Buckingham, dites-le à Mlle Roy et elle ira les voir.

Lisez et faites lire Le Bulletin de Buckingham; c'est un hebdomadaire qui se dévoue aux meilleurs intérêts de notre région.

Le Rédacteur.

NOUVELLES DE L'ERCO

Les nominations suivantes viennent d'être annoncées par M. H.W. McMahon, gérant de la compagnie Electric Reduction, division produits chimiques de Pulpe et papier:

M. E. Rodney Shepherd, à la position de gérant des ventes pour l'Est du Canada. Dans sa nouvelle position, il sera responsable de tous les produits ERCo, ventes et clients, concernant l'industrie de la Pulpe et Papier dans l'Est du Canada, et les Etats-Unis.

M. Dennis Owen, à la nouvelle position de surveillant du service technique. M. Owen se joindra à l'ERCo en 1962 à titre de surintendant du plan de Buckingham. Dans sa nouvelle fonction, il sera responsable du service technique à l'industrie de la Pulpe et Papier, de tous les produits ERCo.

Pour autos neuves ou usagées



IMPERIAL - CHRYSLER - DODGE - DART
CORONET - CAMIONS DODGE TRUCKS

Gyrville
CHRYSLER DODGE LTD. LTD.

900 ST. LAURENT BLVD. AT MCARTHUR RD.
OTTAWA 7, ONT.

TEL. 745-7051

Pour les meilleures aubaines
Voyez Johnny

JOHNNY BEAUSEIGLE
VENDEUR - SALESMAN
663-3857

Regates ET Tombola

CLAY LAKE

CHEZ NOEL BOUCHER

5 - 6 AOUT 1967

Organisées par les Chevaliers de Colomb de Notre-Dame de la Salette

* TOURS D'AVION

* RAFFRAICHISSEMENTS *

OUVERTURE OFFICIELLE DU BUREAU DE POSTE

A VAL-DES-BOIS

SAMEDI LE 5 AOUT 1967 A 2 HRES-P.M.

BENEDICTION PAR

M. LE CURE HECTOR LAROCQUE

seront présents:

M. Jean-Pierre Côté, ministre des Postes

M. M. McIlraith, ministre des Travaux Publics

Le Dr Isabelle, député fédéral de Gatineau

M. le maire et les membres du conseil de Val-des-Bois

BIENVENUE A TOUS

La question de l'impôt foncier scolaire pourrait entraîner une bataille légale.

"Si le gouvernement décide de retirer aux commissions scolaires le champ de l'impôt foncier, il risque de voir la constitutionnalité d'une telle législation contestée devant les tribunaux." C'est ce que vient de déclarer M. Maurice Lavallée, président de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec, à la suite d'une assemblée de son exécutif.

La Constitution de 1867, déclare M. Lavallée, a reconnu aux écoles confessionnelles les droits et privilèges existant avant 1867. L'article 93 comprend des dispositions destinées à protéger les droits scolaires des groupes religieux, stipulant que rien, dans la législation des provinces, en matière d'éducation, ne devra: "... porter préjudice à un droit ou privilège que la loi, lors de l'Union, attribue dans la province, à une classe particulière de personnes quant aux écoles confessionnelles". De plus, cet article accorde aux écoles confessionnelles une protection spéciale quant aux privilèges obtenus après 1867. M. Lavallée poursuit: "Au Québec, le principe est que les taxes scolaires sont rattachées à la confessionnalité. Ceci, il est vrai, soulève des problèmes, mais le principe n'en demeure pas moins."

LE CARACTERE CONFESSIONNEL

La question est de savoir quels sont les commissions scolaires qui ont un caractère confessionnel reconnu juridiquement. La position de la Cour Suprême du Canada et du Conseil privé sur le caractère de l'école au Québec est diamétralement opposée, de préciser Me Mario DuMesnil, conseiller juridique de la F.C.S.C.Q. Selon le Conseil privé, certaines commissions scolaires, seulement (les dissidentes, celles de Montréal et de Québec), sont confessionnelles et jouissent de la protection de l'article 93 de la Constitution. La Cour Suprême du Canada, elle a reconnu les écoles du Québec comme étant confessionnelles et jouissant, toutes, de la protection de cet article.

Depuis l'abolition des appels du Conseil privé de Londres de (1949), le Canada a une souveraineté entière judiciairement parlant. A la lumière de ces faits, M. Lavallée se pose la question suivante: "si les cas étaient soumis de nouveau à la Cour Suprême du Canada, cette dernière se considérerait-elle

liée par sa propre décision, ou se considérerait-elle liée par la décision contraire du Conseil privé?" Là est toute la question et tant et aussi longtemps que la Cour Suprême du Canada ne se sera pas prononcée, le doute subsistera".

LES DROITS ACQUIS

Pour agir, la législature du Québec doit donc préjuger de la décision de la Cour Suprême. Comme les commissions scolaires rurales du Québec ont acquis le droit d'imposer la propriété foncière en 1861, la législature leur enlèverait un droit garanti si elle adoptait les mesures proposées. A ce moment, ces commissions scolaires pourraient en appeler de la constitutionnalité de la loi.

Dans le cas des commissions scolaires de Montréal et de Québec, pour agir, le gouvernement doit se baser sur le fait qu'elles n'avaient pas de pouvoir de taxation avant 1867. Ces deux commissions scolaires pourraient décider de contester en vertu de la protection spéciale accordée quant aux privilèges légaux obtenus après 1867.

Les dissidents, eux, avaient le droit d'imposer avant 1867. Il s'agit là, également, d'un droit garanti par la Constitution.

M. Lavallée résume ainsi la situation et indique la position de la Fédération: "Personne ne peut affirmer que le législateur a le droit d'abolir ou de diminuer le privilège qu'ont les commissions scolaires en matière de taxation. Nous recommandons donc au gouvernement de s'adresser d'abord, aux tribunaux dans le but d'obtenir une clarification sur le plan juridique et constitutionnel de tous ces problèmes. Ainsi, les plus hauts tribunaux du pays s'étant prononcés, il sera alors possible à l'Etat d'adopter toute législation ensachant d'avance qu'elle sera constitutionnelle et ne pourra pas faire le sujet d'une bataille légale."

RECOMPENSE AU MERITE

Récemment avait lieu à la demeure de Mme Guy Bisson, une réunion du comité exécutif de la Société du Cancer pour la ville de Buckingham. Plusieurs sujets importants furent discutés.

A cette occasion, M. Hollister McQuin fit la présentation de belles épinglettes en or, à l'emblème de la Société, à M. A. F. Bouladier, président du comité, à Mme Micheline Bisson, secrétaire, à Mme Joseph Martin, présidente de l'éducation et à Mme Julien Simard, capitaine responsable de la dernière campagne de souscription. Le montant recueilli était de \$2,800.

M. McQuin remercia tout le monde de leur beau travail. La soirée se termina par un vin d'honneur servi par Mme Guy Bisson.

SUR L'EAU-DANS L'EAU A-T-T-E-N-T-I-O-N



Les étudiants ne sont pas obligés de reprendre tous les examens échoués

La direction générale de l'Enseignement élémentaire et secondaire au ministère de l'Éducation tient à rappeler qu'à la suite des récentes modifications apportées aux conditions d'attribution des certificats de fin d'études secondaires, les étudiants franco-catholiques ne sont pas obligés de reprendre tous les examens qu'ils auraient échoués.

Afin d'avoir plus d'informations quant aux examens qu'ils devront effectivement reprendre, les étudiants sont priés de s'adresser aux autorités de leur école, à la direction des études de leur régionale ou au Bureau interrégional du ministère de l'Éducation de leur région.

On sait que pour obtenir un certificat de fin d'études secondaires, l'étudiant doit:

- 1- conserver 50% dans chacune des épreuves du groupe A
- 2- conserver 50% dans une des épreuves du groupe B
- 3- conserver 50% dans au moins deux des épreuves de chacun des groupes C et D.

Ainsi au cours scientifique, les différents groupes comprennent:

- Groupe A
- 1- composition française,
 - 2- explication de texte
 - 3- anglais
- Groupe B
- 4- algèbre
 - 5- géométrie plane
- Groupe C
- 6- chimie
 - 7- physique
 - 8- biologie
- Groupe D
- 9- histoire
 - 10- géographie
 - 11- musique ou beaux-arts.

Ce qui signifie que si un étudiant a échoué, par exemple, dans le groupe C un seul des trois examens, soit la chimie, la physique ou la biologie, il n'est pas obligé de se présenter aux séances de reprise, puisqu'il satisfait présentement aux

conditions d'attribution du certificat en réussissant deux des examens.

Les étudiants qui devront se présenter aux séances de reprise d'examen sont priés de s'inscrire le plus rapidement possible puisque ces examens débuteront le 4 août.

PENSEZ A VOTRE ABONNEMENT

expo 67



La magnifique fontaine HFC. Cité du Havre. Expo '67

C'est beau, l'EXPO!

C'est formidable! Magnifique! Un grand succès! Tout le monde s'accorde là-dessus... serez-vous d'accord? Voilà... pour au moins une partie de vos vacances, vous n'aurez pas besoin de vous torturer les méninges pour décider où aller! Oh, c'est le problème de l'argent qui vous inquiète? Détendez-vous... le crédit-voyage HFC couvrira toutes vos dépenses de vacances: transport, repas, logement, billets d'entrée, même vêtements, caméras, etc. Au retour, vous rembourserez HFC par paiements mensuels proportionnés à votre budget. Un crédit-voyage HFC est meilleur que la plupart des plans "Partez maintenant—payez plus tard" car vous recevez de l'argent comptant que vous dépensez comme bon vous semble.

C'est beau, l'Expo... allez-y bientôt!

HOUSEHOLD FINANCE HFC

BUCKINGHAM

101, rue St-Joseph—Téléphone 986-3327

(au-dessus du magasin Beamish)

Demandez nos heures d'ouverture le soir

Vente d'été moitié prix

ASSAD & COMPAGNIE

511, Principale, Buckingham

Marchandises d'été

pour

hommes, femmes et enfants

à moitié prix

LA VENTE COMMENCE LE 4 AOUT

A 9 HRES DU MATIN

LA C.I.C.

"UNE ENQUETE SUR L'INFORMATION S'IMPOSE"

En proposant que la lumière se fasse sur les problèmes de l'information au Québec, les journalistes regroupés au sein de l'UCJLF et de l'ACSJ font la preuve de leur sens professionnel et de leur souci du bien commun, a déclaré mercredi soir, M. Raymond Laliberté président de la C. I. C.

Tout en préférant la création d'une enquête royale sur l'information, la C. I. C. est prête cependant à se rallier au projet d'une enquête publique, subventionnée grâce à des fonds privés.

Témoin des remous qui agitent quotidiennement le monde de l'information depuis plusieurs années, la C. I. C. rappelle toutefois qu'une telle enquête ne saurait acquérir le caractère de prestige et de certains murs de silence sans l'apport de toute la communauté québécoise.

Aussi, la C. I. C. suggère-t-elle la création préalable d'un comité spécial. Ce comité, qui éventuellement pourrait grouper les représentants de tous ceux qui croient encore à la nécessité de l'information libre, aurait pour tâche de mettre en place les pré-requis à une telle enquête.

Etant donné les circonstances et l'intérêt déjà manifesté autour de l'idée lancée par les journalistes, la C. I. C. considère qu'il y a urgence à créer ce comité.

Dans la déclaration remi-

se à la presse, hier, M. Raymond Laliberté rappelait que les problèmes de l'information font déjà partie des préoccupations sociales de la C. I. C. et a réclamaré à plusieurs reprises la tenue d'études sur l'information notamment en 1963 dans son volumineux mémoire à la Commission Parent, en 1964, lors des directives d'un quotidien à ses journalistes et en mai 1966, alors qu'elle réclamait formellement une enquête royale sur l'information.

Selon M. Laliberté, la vente du journal La Presse à la Corporation des Valeurs Trans-Canada, malgré les sérieux risques d'une concentration nuisible à la libre diffusion de l'information et les dangers de cession du journal à des intérêts étrangers, n'est que le symptôme du problème plus vaste de l'information au Québec.

"A cause de leur rôle social, les éducateurs y sont peut-être plus sensibles que quiconque" ajoutait-il. "L'information, il est vrai, n'a pas connu récemment de crise si aiguë, qu'il faille une intervention rapide et radicale; mais les symptômes de défaillances sérieuses de tout le système d'information se sont multipliés au cours des dernières années."

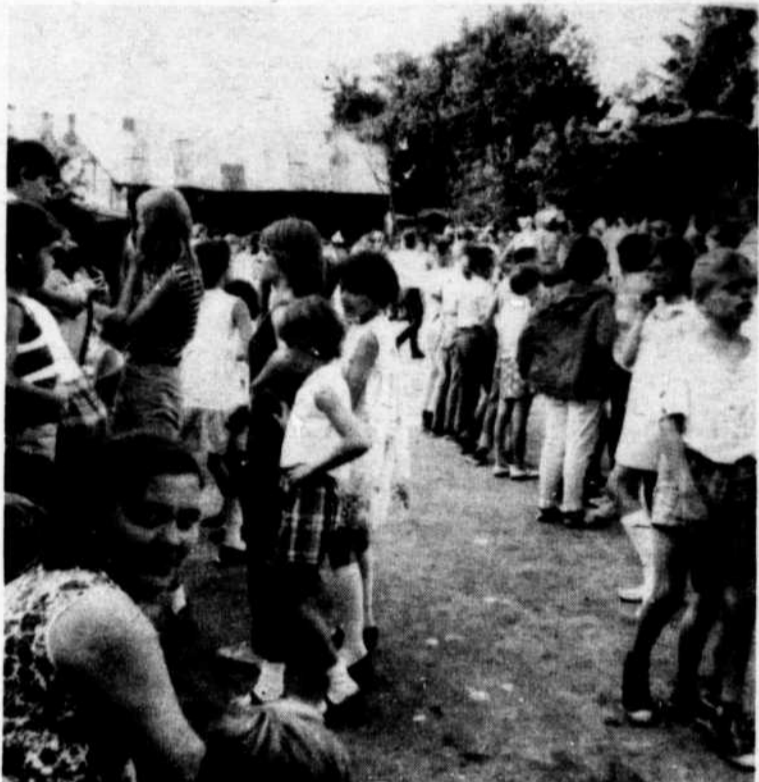
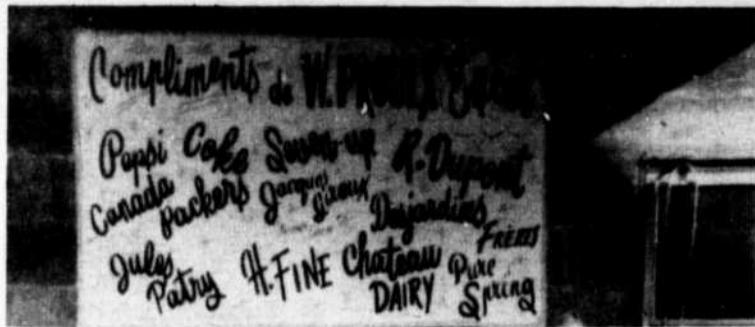
"Qu'il suffise de rappeler que tous les quotidiens ont connu des crises sérieuses, de rappeler les attaques injustifiées dont ont été l'objet certains journalistes, les luttes concurrentielles qui ont entraîné la dispari-

tion de plusieurs entreprises de presse, l'envahissement de la publicité, qui relègue l'information objective à la fonction d'enveloppe."

"Peut-on en outre parler de respect du droit fondamental de tout citoyen à l'information quand certains territoires en sont encore dépourvus, quand certains autres sont soumis à des monopoles régionaux?"

"Nos interrogations peuvent s'étendre aux problèmes des agences privées et gouvernementales, à la formation des journalistes, au Conseil de presse, etc. En fait, il n'est pas besoin d'inventer longtemps pour découvrir les problèmes qui sapent, "insensiblement" souvent, mais très régulièrement le "droit à l'information". Or, l'information au Québec est l'un de ces domaines où la recherche des solutions se heurte continuellement à des inconnues."

Les principes de la liberté de presse et de droit à l'information exigent que l'on fasse la lumière sur le problème. Les enseignants regroupés au sein de la C. I. C. sont prêts à coopérer. La C. I. C. souhaite en même temps que tous les organismes représentant tant le monde des affaires et de l'industrie que le monde des travailleurs et des parents, endossent le projet du comité spécial et y participent activement, dans le cadre d'une pré-étude, du problème de l'information.



500 ENFANTS A UNE FETE CHAMPETRE - On estime à 500 le nombre d'enfants qui ont pris part à une fête champêtre organisée par le magasin Excel Wilfrid Proulx mercredi dernier, en collaboration avec plusieurs fournisseurs du magasin Proulx. Sur la photo nous voyons une partie de la foule des enfants. Au haut de la photo le nom des fournisseurs.

Les Dynamiques en route ...



C'est vendredi dernier que Les Dynamiques de Buckingham quittaient notre ville par autobus, pour un voyage de 9000 milles qui les conduira dans différentes villes de l'Ouest du Canada.

Ce voyage a été rendu possible grâce à la commission du Centenaire du Canada qui a souscrit un octroi substantiel, et aussi grâce à la grande générosité de la population des villes de Buckingham, Thurso et Masson, qui soulignent-le a toujours été spontanée.

Les Dynamiques de Buckingham sont accompagnés du frère Campagna et de trois couples de parents.

Sur la photo nous pouvons voir une centaine de personnes qui sont venues souhaiter un bon voyage à nos jeunes. Au centre on remarque, M. Lucien Joyal, le chef Albert Didier, M. Léo Giroux, le frère Campagna, le maire Ulysse Tremblay, l'abbé Joseph Roy et le député de Labelle, M. Gaston Clermont.

Photo J. A. Demers.

Qualité et Service
EST
NOTRE DEVISE

ED'S SALE & SERVICE

Location - Vente et réparations
de machines à coudre neuves ou usagées

Ed. Bisson, prop. 886-5858
264 Principale Nord Buckingham

BRANLEY

HENRY H. 1900 - 1960 CAROL M. 1902 - 1962

LETTRAGE DE MONUMENTS / DEMANDEZ NOTRE DEPLIANT GRATUIT "COMMENT CHOISIR UN MONUMENT" SANS OBLIGATION NATURELLEMENT

TODORO & BIGRAS L.TEE.
REPRESENTANT AUTORISÉ
ROGER LEDUC, GERANT
SUCCURSALE DE MASSON
17 St-Pierre 986-3449 Masson

La Caisse Populaire de Buckingham

ASSEMBLEE SPECIALE

Avis aux sociétaires de la Caisse Populaire de Buckingham. Il y aura une assemblée générale le 14 août 1967 à 8 hr. P. M. à la salle de l'Académie St-Laurent. Cette réunion a pour but de faire approuver les esquisses de votre future caisse avant de passer aux plans et à la construction.

Jean-Charles Robitaille,
sec.-gérant.

La construction de l'école polyvalente, ce n'est pas pour demain



Depuis la visite du général de Gaulle au Québec, le mot libre a pris une nouvelle signification. Il faudra donc faire attention à l'usage du mot libre dans l'avenir, car on pourra nous taxer de séparatiste.

Parlant de liberté, il semble que le député François Aquin, député de Dorion ne se sentait pas libre au sein du parti libéral québécois, puisqu'il vient de démissionner du parti à la suite de la déclaration de son chef sur la visite du général de Gaulle.

Toujours au sujet du mot liberté, les membres du Conseil de ville de Buckingham semblent depuis quelques temps s'être emparés de toute liberté. Heureusement qu'à l'automne les contribuables se serviront de leur liberté pour remplacer ceux qui auront trop abusé de cette liberté.

Nous aurons tout probablement un référendum à Buckingham le 24 août prochain, au sujet d'un emprunt de \$52,000. Les contribuables auront la liberté de voter pour ou contre cet emprunt, cependant qu'il qu'il adienne, ces mêmes contribuables n'auront pas trop de liberté quand viendra le temps de payer les pots cassés.

Si les commissaires de la Régionale Papineau avaient une certaine liberté dans le choix du terrain de l'école polyvalente, ils ont encore la liberté aujourd'hui de faire hâter la construction de cette école. Cependant, il semblerait que les commissaires éprouvent de la difficulté à obtenir une rencontre avec le conseil de ville de Buckingham.

Lorsque les membres du conseil ont pris la liberté d'offrir à la Régionale une certaine participation financière de la ville dans la construction de cette école, ils l'ont fait de bonne foi. Aujourd'hui la Régionale et la Papineau tente de rencontrer le conseil en vue de savoir dans quelle mesure la ville participera, mais pour des raisons qu'on ignore, la Régionale n'a pu obtenir rien de concret à date. Cette indécision retarde présentement la complétion des plans et devis.

Si les Canadiens-français sont libres au Canada, comment se fait-il qu'en Ontario ils doivent se battre pour des écoles, dans leur langue?

On dit en certains milieux, que les Canadiens-français sont chez eux partout au Canada. Théoriquement, c'est exact; mais que de chemin reste à parcourir avant qu'ils puissent partout agir comme s'ils étaient réellement chez eux! Que de progrès restent à accomplir avant que les Canadiens-Français soient aussi totalement chez-eux dans les provinces anglophones que les anglo-canadiens le sont au Québec. Vive la liberté.

TROIS DRAPEAUX RETROUVES

La Sûreté municipale de Buckingham nous a révélé mercredi matin que trois drapeaux du Centenaire avaient été retrouvés et que trois jeunes de Buckingham ont été arrêtés.

On sait que les marchands avaient protesté récemment contre le fait que la plupart des drapeaux du Centenaire installés à leurs frais, avaient été volés ou détériorés.

La police a entrepris des recherches immédiatement et ça commence à porter fruits.



EN ROUTE VERS L'EUROPE: - Photographés ci-haut sont quelques-uns des heureux gagnants d'un voyage de huit jours en Suisse et en Irlande, en marge d'un récent concours de ventes accessible aux concessionnaires Ford et Mercury à travers le Canada. De gauche à droite, avant de quitter l'aéroport de Dorval, sont: M. et Mme Raymond Berthel de Buckingham; M. et Mme Claude Poirier de Valleyfield, et M. et Mme François Pilon, gérant des flottes de location chez Ford-Canada.



Voici les gagnants du grand rallye de bicyclettes. Au centre: Jacques David de Val-des-Bois qui s'est classé 1er avec 21 points sur 26. A droite: Suzanne Pagé, 2e avec 19 points. A gauche: Gale Kelly, 3e avec 18 points.

Photos Yvan.



Qualité pour Qualité

986-3103

Service pour Service

Nous sommes compétitifs

VENTE
DE PEINTURE



AVEC ESCOMPTE
APPRECIABLE

Choix de
500 couleurs

MERCIER MATERIAUX

RECOUVREMENT ALUMINIUM - ALUMINIUM SIDING

Vente et posage

Estimation gratuite

Voyez votre ami PAL

Ligne complète de matériaux de construction

Plan budgétaire pour réparation et agrandissement de maison ou chalet.

- BOIS
- BARDEAUX
- INSULATION
- PANNEAUX PREFINIS
- FENETRES MIGNEAULT

CHEMIN MASSON-BUCKINGHAM

La FTQ et la visite de De Gaulle

"LA FETE EST TERMINEE ET IL NOUS FAUT MAINTENANT ENTRER DANS L'ATMOSPHERE".

"La grande fête populaire qui a été la visite du général De Gaulle est terminée et, après avoir connu pendant quelques jours l'ivresse des grands espaces de la rhétorique et de l'apesanteur politique, le peuple du Québec doit maintenant faire sa rentrée dans l'atmosphère de la réalité quotidienne et reprendre la tâche de l'édification réaliste de son destin là où il l'a laissée au moment du débarquement spectaculaire du président de la République française à Québec."

Tel est le commentaire formulé par le secrétaire général de la Fédération des travailleurs du Québec, M. Gérard Rancourt, au lendemain du départ précipité du chef d'Etat français pour Paris.

Tout en reconnaissant que la visite du général De Gaulle a eu l'heureux effet de fouetter la fierté légitime des Canadiens-français, à l'endroit de leurs origines et de leur vocation historique sur le continent américain, le leader syndicaliste a souligné que la marche triomphale et magnifiquement orchestrée du général De Gaulle le long du "chemin du Roy" n'a rien fait pour affranchir les travailleurs du Québec de l'insécurité d'emploi, de la pauvreté, de leur vulnérabilité face aux risques économiques de la maladie, etc.

Le porte-parole de la FTQ ajoute que si le peuple québécois et l'ensemble des Canadiens-de langue française ont un intérêt évident à intensifier leurs échanges culturels avec la France, ils n'ont aucun avantage à lier leur sort économique et social à celui de leur mère-patrie. Notre destin, dit-il, c'est d'être des Nord-américains parlant français et vivant en français, et non pas des Européens en exil volontaire, pansant éternellement la blessure de leur abandon par la France.

M. Rancourt a fait observer que la visite du président De Gaulle ne nous a encore valu aucune nouvelle usine, au contraire un afflux massif de compétences techniques ou de capitaux, rien en somme qui nous justifierait de mettre fin à notre insécurité naturelle dans une économie continentale qui nous procure, selon les années, le deuxième ou le troisième niveau de vie au monde.

"Quand, dit-il, on aura fait la comptabilité des divers vivats lancés par le président français, il nous restera à faire l'inventaire réaliste de nos ressources et des instruments mis à notre disposition pour façonner notre destin à notre façon plutôt qu'au gré des ambitions diplomatiques d'un homme généreux mais lui-même limité dans ses moyens. Les travailleurs n'ont pas l'intention de faire les frais d'une aventure qui ferait du Québec un pion sur l'échiquier de la politique internationale."

Le secrétaire général de la FTQ a ajouté qu'en cela il se doit d'appuyer les mises au point claires et fermes formulées par le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, "C'est bien beau, dit-il, de vanter l'essor

industriel et économique de la région métropolitaine, mais comment oublier que l'usine de la GM, à Sainte-Thérèse, financée exclusivement par des capitaux américains, nous procure quelque 1,700 emplois, bien rémunérés, alors que Renault-Peugeot, de Saint-Bruno qui a drainé les fonds parfaitement insuffisants de la SGF, ne fait vivre que 300 travailleurs québécois? Comment oublier également, demande M. Rancourt, que la société Bastos du Canada, de Louiseville, fabricante de cigarettes françaises, a réussi à tuer le syndicalisme avec la complicité des élites locales qui ont fait un accueil triomphal au général de Gaulle?"

Enfin, le leader syndicaliste associé au président Marc-Éléonore Pépin, de la CSN, pour exprimer la solidarité première des travailleurs québécois avec les travailleurs français de toutes les allégeances syndicales qui ont dû faire la grève générale pour combattre les pleins pouvoirs que le régime gaulliste s'est fait donner en matière économique et sociale.



RETOUR AU COLOMBIER: - Ce pigeon voyageur participait, le 29 juillet, avec quelque 200 de ses congénères à une course de North-Bay à Ottawa. Le gagnant recevra le trophée que nous voyons au premier plan. La compétition est organisée par la Division de la Fonction publique de la Fédération des oeuvres de charité d'Ottawa et de Hull. On voit M. R. Taylor, président du Club fédéral de colombophilie d'Ottawa, M. H. Kausch, vice-président du même club, et M. J. G. Wilson, de la Division des projets spéciaux.

Hausse probable de 37% des taxes provinciales aux fins de l'éducation

Selon M. Maurice Lavallée, président de la Fédération des commissions scolaires catholiques de la province de Québec, si le gouvernement donne suite à son projet d'élèver les pouvoirs de taxation aux commissions scolaires, il se produira une hausse d'environ 37% dans les taxes générales.

Telle est la conclusion à laquelle est arrivée la FCSCQ après avoir fait des études sur les conséquences possibles du transfert total ou partiel de l'impôt foncier aux municipalités.

M. Lavallée a d'abord rappelé que dès l'annonce de ce projet, la Fédération avait manifesté sa vive opposition et indiqué les motifs de sa position: les droits des parents au contrôle de tout le système de l'éducation, les droits constitutionnels d'imposition de la taxe scolaire accordés en vertu de l'article 93 de l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique.

Le président de la FCSCQ a précisé que le gouvernement devrait aller chercher ailleurs l'argent qu'il abandonnerait, ainsi aux corporations municipales. C'est à l'aide des chiffres des comptes publics, au 31 mars 1966, qu'il décrit la situation et en arrive à des conclusions qu'il tient à rendre publiques: "Le gouvernement tire présentement 50% de ses revenus, soit environ \$800 millions, de trois sources: l'impôt sur les profits des corporations, l'impôt sur le revenu des particuliers, la taxe de vente. Une hausse de 37% de ces 3 sources serait nécessaire pour le financement de l'éducation afin de remplacer les fonds versés aux municipalités. Si le gouvernement ne retire pas aux commissions scolaires le droit d'imposer les sociétés, une hausse de 22% serait quand même nécessaire."

Une augmentation de la taxe scolaire des sociétés n'est pas possible, selon M. Lavallée, parce qu'elle risque de créer un exode des compagnies vers des terres moins dispendieuses,

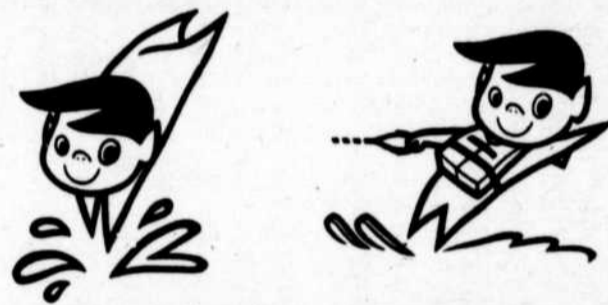
laissant au Québec, pour tout partage, un plus grand nombre de chômeurs.

Il faut donc se demander où le gouvernement trouvera-t-il l'argent? "La taxe foncière scolaire disparaissant, les municipalités auront tôt fait d'occuper au maximum les champs de taxation et nous retomberons alors dans le cercle vicieux d'une double taxation, et municipale et provinciale."

M. Lavallée ajoute que les conséquences de ce changement ne sont pas seulement de l'ordre fiscal. La disparition de la taxe foncière scolaire provoquerait, selon lui, une injustice grave. Alors que les corporations municipales continueraient, malgré un budget considérable, à n'être pas soumises à un contrôle gouvernemental et pourraient donner libre cours, surtout dans le rôle d'évaluation, aux extravagances et au favoritisme que certaines peuvent s'offrir à l'endroit de l'industrie concentrée dans leurs régions", les commissions scolaires seraient astreintes à "des normes de plus en plus sévères, parce que plus précises". Le gouvernement pourra donc à sa guise sanctionner toutes les dépenses scolaires, privant ainsi les commissions de leurs prérogatives de ministères. Que restera-t-il de l'autonomie des commissions scolaires?"

En somme, "la présomption gouvernementale d'un transfert de la taxation en faveur des corporations municipales soulève un problème financier que seuls les spécialistes des hautes de taxe peuvent régler, car pour récupérer \$300 millions, il faut trouver des gens de bonne volonté qui paieront finalement l'addition."

"Et même s'il se trouvait des payeurs de taxe assez riches pour ce faire, la Fédération est d'avis que le projet gouvernemental porte gravement atteinte à la justice distributive, sans compter que le droit des parents à gérer et orienter l'éducation se trouverait compromis à jamais."



J. P. Laurin Ltée

MONUMENTS DE DISTINCTION



AVANT D'ACHETER SUR CATALOGUE RENDEZ-VOUS DONC AU CIMETIERE

VISITER NOS MONUMENTS

AVEC

NOUVEAUX DESSINS ET LETTRAGE GARANTIS.

Voyez votre représentant local

Antonio Charette

140, JOHN F. KENNEDY

TEL.: 986-2555

BUCKINGHAM

(20-27-3-10)



Jeaneau Prudent dit: "Examinez bien le fond avant d'entrer dans l'eau et ne nagez jamais seul."

Procédures légales à suivre pour le regroupement des Commissions scolaires

La Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec poursuit l'opération-regroupement lancée en mars dernier. La fusion de deux commissions scolaires ou l'annexion de l'une par l'autre, implique des démarches légales. M. Lavallée, président général de la Fédération, a bien voulu préciser la procédure à suivre dans ces cas.

M. Lavallée a d'abord souligné que la dernière autorité en cette matière est le lieutenant-gouverneur en Conseil, lequel doit agir sur la recommandation du Ministre de l'Éducation. Dans les territoires organisés, il faut soit un concours des volontés entre les commissions scolaires, soit une requête des électeurs, pour que le ministre puisse faire une recommandation.

M. Lavallée espère que la procédure "du concours des volontés" sera la plus courante. C'est la plus simple et la plus rapide; l'opération-regroupement se verrait ainsi facilitée.

Que doivent faire deux ou plusieurs commissions scolaires qui désirent se fusionner? Elles doivent adopter une résolution à cet effet et la publier en la forme voulue par la loi, i.e. comme tout autre avis public. Trente jours après ces publications, on doit acheminer les résolutions, les copies des avis publics, les copies d'affichage et les certificats de non-appel vers le Ministre de l'Éducation lequel s'il le juge à propos, peut alors faire la recommandation voulue au Conseil des Ministres. Quant à une annexion, le même mécanisme entre en jeu, en y faisant le changement nécessaire.

Qu'est-ce qui se produit lorsqu'il n'y a pas accord des volontés? "Rien ne va plus et rien ne peut aller". M. Lavallée ajoute: "Aucune commission scolaire ne peut être forcée de consentir à une annexion ou à une fusion, à moins d'un texte spécifique de la loi à l'effet contraire. Les commissions scolaires qui inscrivent un tel bill peuvent s'attendre à des oppositions marquées".

Est-ce à dire qu'il n'y a aucun autre moyen? M. Lavallée répond qu'il y a bien la requête des électeurs, mais c'est un moyen difficile d'application. La requête, adressée au lieutenant-gouverneur en Conseil par le truchement du Ministre de l'Éducation, doit être signée par la majorité des électeurs domiciliés dans les territoires concernés et aptes à voter le 1er juillet précédent.

Dans le cas d'une fusion, il faut le consentement majoritaire des électeurs de chacun des territoires; s'il s'agit d'une annexion, l'expression majoritaire des électeurs compris dans les limites du territoire qu'on veut annexer suffit. Les commissions scolaires touchées peuvent encore faire connaître leurs objections au ministre qui fera ou non la recommandation.

Ce qui frappe dans cette dernière procédure, c'est que, contrairement à la première, elle soit si compliquée. Les difficultés d'ordre pratique sont nombreuses, le succès n'est jamais garanti. C'est pourquoi M. Lavallée souhaite ardemment que les commissions scolaires soient bien informées des avantages pédagogiques, administratifs et financiers du regroupement, de sorte que la procédure du concours des volontés sera toujours possible. Dans ce but, la Fédération qu'il dirige poursuit son travail d'information et sa campagne de motivation.

MASSON

BONNE CHANCE.

Meilleurs vœux de bonne chance vont à M. André Duquette, 18 ans, fils de Mme Duke Duquette qui ira se perfectionner en plongeon sous-marin en vue de devenir scaphandrier à l'Université Submer de Montréal à partir du premier août jusqu'au premier octobre prochain. De la part des amis. On sait que ce dernier a participé aux recherches pour retrouver le jeune O'Hara la semaine dernière.

BAPTEMES:

PATRY: M. et Mme Jacques Patry, née Gisèle Brousseau sont heureux d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'une fille à l'hôpital St-Michel de Buckingham, le dimanche 23 juillet et baptisée le dimanche 30 juillet sous les prénoms de Marie, Gertrude et Christine, Parrain et marraine: M. et Mme Pierre Patry.

LAFALMME: M. et Mme Maurice Laflamme née Irène Chartrand sont heureux d'annoncer à leurs parents et amis, la naissance d'un fils baptisé le 12 juillet dernier à l'hôpital St-Michel de Buckingham et baptisé le dimanche 30 juillet sous les noms de Joseph, Donald et Sylvain, Parrain et marraine: M. Donald Gauthier et Mlle Irène Céré.

MASSON ACCEPTE LA SOUMISSION DE ST-ROMUALD CONSTRUCTION

M. Pierre Hayes, greffier de la ville de Masson nous a informé lundi après-midi que le conseil avait arrêté son choix sur un soumissionnaire pour la construction d'une piscine semi-olympique dans le parc municipal.

Le conseil a accepté la plus basse soumission, soit celle de St-Romuald Construction Ltée, de St-Romuald au montant de \$32,960.

Deux autres compagnies: Bruce A Benson d'Ottawa avec une soumission de \$36,888, et Piscine Valmore de Chomedey une soumission de \$33,985, avaient soumissionné. Les travaux de construction débuteront prochainement et l'on prévoit qu'elle sera terminée vers la fin de septembre.

Drôles d'idées

De bonnes vacances sont celles que vous passez en compagnie de gens qui ont encore moins que vous le sens de l'heure.

L'automatisation ne permettra jamais d'expédier aussi vite les affaires courantes que la bonne vieille corbeille à papier.

Il est parfois plus sage d'adopter une solution de compromis: on peut fort bien, par exemple abandonner son portefeuille à un bandit armé sans, pour autant, approuver sa façon d'agir.

La situation internationale est devenue si compliquée qu'il nous arrive maintenant d'avoir des incidents diplomatiques avec des pays dont nous n'avons jamais entendu parler.

Tout Américain sait qu'il n'y a pas de classes sociales. Tout Américain sait aussi qu'il appartient à la classe moyenne.

Il en est de la parole comme de la harpe. Il est tout aussi important de savoir assourdir les cordes que de les faire vibrer.

L'FOIN,

L'Amour avec un grand A

Rose-Marie...

Un mariage, c'est un jeu de cartes ou il convient de réunir dans sa main un roi et une dame de même couleur. Mais c'est aussi, dit-on une institution, une cérémonie, un contrat, une entreprise, un rêve, un cauchemar, une aventure, un thème de méditation, un sujet de conversation, un état, un sacrement, une idée fixe, une garantie de bonheur, une source de malentendus, une chaîne, une alliance, une conspiration, la base de la famille, la hantise des célibataires... la cible de tout le monde... ouf?

Un mariage à l'anglaise, c'est ce qui se passe lorsque chacun des conjoints vit de son côté; un mariage sous la chemise, c'est une union secrète; un mariage du côté gauche, une union libre ayant l'apparence d'un mariage véritable; un mariage de la main gauche, c'est l'union de deux personnes de condition différente - par exemple, lorsqu'un roi épouse une bergère, ou un milliardaire sa bonne. Un mariage, c'est enfin un mal nécessaire; les statistiques prouvent que les célibataires meurent plus jeunes que les hommes mariés.

Mais, sous quelque forme qu'on le vive, et bien qu'il doive être "la seule expérience de vant laquelle il convienne d'insister" le mariage attire chaque année par milliers - 44,777 mariages au Québec en 1966 - de jolies inconscientes et d'héroïques jeunes hommes qui préfèrent se coller des notes de gaz et d'épicerie sur le dos alors qu'ils ont encore le monde entier à voir. Remarquez qu'encouragés par cette optimiste bénédiction, nous nous sommes mariés tout de même, si tant est que l'amour, disais-je n'a rien à faire avec le sordide quotidien. D'ailleurs, ce qui m'agaçait avant d'insister sur le pratique au détriment du sublime. Aujourd'hui, j'ai compris qu'en termes arithmétiques la pratique détient 99% des actions et le sublime... le reste.

Enfin, lorsque je me suis mariée, j'apportai, comme tout le monde, bien entendu, un certain nombre d'idées apprises ou imaginées sur la fidélité, le bonheur à deux, en somme l'art et la manière de réussir son mariage. A vrai dire, toutes ces idées étaient construites sur une idée pivot; là où d'autres ont raté, nous saurons faire bien mieux. Avec ces idées-là j'avais aussi quelques impératifs catégoriques du genre: "Si tu me trompes, je fais ma valise". On doit tout se dire dans un ménage; "L'idéal, c'est l'indépendance dans l'interdépendance", etc.

Ainsi nantis, nous étions armés pour la vie à deux du moins nous le croyions....

Cette armature atmosphérique ne dura pas. Envoyant au rebut la valise d'idées toutes faites nous dûmes apprendre que la première qualité d'un ménage, ce n'est peut-être pas ni le bon caractère, ni même l'évidente fidélité, mais un robuste sens de l'humour; on doit apprendre à rire de soi-même... ou de l'autre au beau milieu ou après une orageuse discussion. Lancer, après d'innombrables arguties qu'on a complètement oubliées vingt-minutes plus tard, la formule classique: "Je m'en vais, ce n'est plus possible de vivre avec toi", et puis attaquer un bifteck bien saignant afin d'y puiser sans doute la force de partir ce n'est peut-être pas drôle sur l'heure, mais c'est fort réjouissant, le lendemain.

Car, enfin, si mon mari n'est pas parfait, je ne le suis pas non plus. D'ailleurs, je suis persuadée que l'essentiel, pour un homme, est toujours de ne pas épouser une femme parfaite; une femme imparfaite, s'améliore, une femme parfaite, ne saurait que se détériorer. Vous connaissez peut-être cette histoire: "J'ai épousé un ange, expliquait un anglais: "Moi

ma femme est encore vivante", répondit son voisin avec humilité.

Alors, quand j'apprends que tant d'hommes imbus de leur supériorité, la vanité est une caractéristique essentiellement masculine - se demandent s'il faut battre sa femme, je me dis que c'est ne voir pas plus loin que l'Arabe, qui bat sa femme tous les matins... et s'en vante. "Bats-la à midi, bats-la le soir. Tu ne sais pas pourquoi? E L L E le sait: Car l'amour, même avec un grand A, s'accompagne souvent de disputes plus ou moins sérieuses, plus ou moins fré-

quentes, les scènes de ménage s'alliant aux très bons moments. "Le plus beau temps de la vie," c'est-à-dire... donc après tout qu'une période difficile à passer. Cependant, cahin-caha, on avance en sagesse, on apprend avec les défauts de l'autre; ce qui est bien le moindre des choses puisqu'il en faut autant de son côté....

Faire un beau mariage ce n'est pas épouser un "beau parti" c'est se choisir librement, préparer ensemble les décisions, c'est comprendre que le sacrement, se célèbre tous les jours, c'est donner à son foyer la chance de créer de la vie du bonheur, de la joie de la paix, c'est affronter à deux la vie et ses difficultés.

Si
rafraîchissante!



Une
bonne bière,
c'est celle
qui fait
l'affaire!

La Red Cap, c'est
vraiment celle qui
fait l'affaire!

BRASSÉE AU QUÉBEC



Balle-molle à Masson

DUBUC ELECTRIQUE PREND UNE AVANCE DE "2 A 1"

Les Electriciens du Dubuc Electrique ont saisi une avance de deux à un dans la série semi-finale A du meilleur de 7 joutes de la ligue de balle-molle Commerciale de Masson en remportant une victoire serrée de 5 à 4 sur les Pompiers lundi soir dernier.

Marc D'Aoust a remporté la victoire, tandis que Claudi Lacelle a subi la défaite. Jacques Amyot a frappé deux simples en trois présences. Pierre Asselin a fait figure de héros en frappant un simple qui a fait produire deux points, dont le gagnant à la quatrième manche.

Jacques Chartrand a frappé 2 simples en trois présences et Gilles Lanthier a frappé un triple pour les perdants.

LES SERIES SONT EGALE 1-1.

Les amateurs de balle-molle de Masson assistent présentement à des joutes éliminatoires très contestées dans la ligue de balle-molle Commerciale de Masson. Les opposants de la série A; Pompiers et Dubuc Electrique ainsi que ceux de la série B; Masson et Lemac-Fina ont remporté chacun une victoire au cours de la semaine dernière.

Mardi le 26 juillet:
Masson vs Lemac-Fina.

Les porte-couleurs du Lemac Fina du pilote Redmond O'Neil ont exécuté un ralliement spectaculaire de huit points alors qu'ils tiraient de l'arrière 6-1 à la 6e manche pour remporter une éclatante victoire de 9-6 sur les Massonnais et ainsi prendre une avance de 1-0 dans la série B. Six coups sûrs, un joueur frappé par un lancé, un coup sacrifice du Lemac-Fina, et une erreur des Massonnais ont été la cause de ces huit points.

Jean Cadieux le lanceur gagnant a aidé sa propre cause avec un double et deux simples, en quatre apparitions, bons pour trois points. Paul Lanthier a subi la défaite. Romuald Bédard avec deux doubles a fait produire quatre points pour les Massonnais.

Mercredi le 27 juillet:
Dubuc vs Pompiers.

Les Electriciens du Dubuc Electrique du pilote Luc Chénier ont nivelé les chances 1-1 dans la série semi-finale A, avec une victoire de 9-5 sur les pompiers du pilote Gabriel Lanthier.

Marc D'Aoust a remporté la victoire. Jean Jacques Ross a été le meilleur frappeur des gagnants avec un circuit et un simple en trois apparitions bons pour deux points. Jacques Lanthier a subi la défaite. Raymond Lacelle a été le meilleur frappeur des Pompiers avec un triple et un double bon pour deux points.

Jeudi le 28 juillet:
Lemac vs Masson.

Les Massonnais du pilote R. Moncion ont nivelé les chances 1-1 dans la série B des éliminatoires de la ligue de balle-molle Commerciale avec une victoire serrée de 14-13 sur les porte-couleurs du Lemac-Fina du pilote Redmond O'Neil. Ulrich Girard a remporté la victoire. Denis Scantland a été le héros de cette joute avec un triple et un double bons pour trois points, dont le gagnant. Robert Lahale a frappé un circuit et un simple bons pour trois points.

Paul Lanthier a frappé trois simples en autant de présences. Pierre-Paul Séguin a subi la défaite.

Serge Talbot et Raymond Lanthier ont frappé chacun un circuit pour les perdants. Talbot a fait produire trois points tandis que Lanthier en a fait produire un. Paul-André Charlebois a frappé quatre simples, en autant d'apparitions.

Eliminatoires

Voici le calendrier des joutes des éliminatoires A et B.

Lundi 31 juillet:
Pompiers vs Dubuc
Mardi 1 août:
Masson vs Lemac
Mercredi 2 août:
Dubuc vs Pompiers
Jeudi 3 août:
Lemac vs Masson
Lundi 7 août:
Pompiers vs Dubuc
Mardi 8 août:
Masson vs Lemac

BASEBALL EN FIN DE SEMAINE.

AMERICAINE: Chicago vs Baltimore, Détroit vs Cleveland, Washington vs Californie, New York vs Kansas City, Boston vs Minnesota.
NATIONALE: Cincinnati vs St-Louis, Atlanta vs Chicago, San Francisco vs New York, Houston vs Philadelphie, Los Angeles vs Pittsburg.
PRESCOTT-RUSSELL: Dimanche; Buckingham vs Calumet, Lundi; Buckingham vs Rockland.

BASEBALL PRESCOTT - RUSSELL.

Première défaite des B'S

PREMIERE DEFAITE DES B'S 7 A 3 AUX MAINS DU PENDLETON.

Les B's de Buckingham du pilote Bernard Lavergne ont subi leur première défaite cette saison dans la ligue de baseball de la ligue Prescott-Russell au pointage de 7-3 aux mains du Pendleton dimanche après-midi à Pendleton. Dave Clark qui a remporté la victoire a retiré 10 frappeurs des B's sur des prises. Pierre Whissell a subi la défaite et il a été remplacé par Robert Gaudet.

Murray Stuart a été le héros de la joute avec un double et deux simples faisant produire deux points importants. Son coéquipier Dave Benson a frappé deux simples en quatre apparitions. Albert Aubé et Pierre Whissell ont été les meilleurs des frappeurs avec chacun deux coups sûrs en quatre apparitions. Les B's n'ont pas aidé leur cause en commettant six erreurs. Le Pendleton possédait une avance de 7-0 croisant le marbre à cinq reprises à la 5e et une fois à chacune des deux manches suivantes. Les B's ont croisé le marbre à huitième manche. Dans les autres joutes de la ligue de baseball Prescott-Russell, le Rockland a remporté une victoire de 9-1 sur le Calumet et ainsi s'approcher à deux points des B's de Buckingham, les meneurs. Dans l'autre joute, le Plantagenet a difficilement eu raison du Grenville au pointage de 3-2. Le Plantagenet disputait un programme double et la 2e a dû être arrêtée à cause de la pluie alors que le Calumet possédait une avance de 3-1. Avec le classement qui suit, les prochaines joutes seront importantes.

| Noms | PJ | PG | PP | PTS |
|-------------|----|----|----|-----|
| Buckingham | 8 | 7 | 1 | 14 |
| Rockland | 8 | 6 | 2 | 14 |
| Plantagenet | 7 | 4 | 3 | 8 |
| Grenville | 8 | 3 | 5 | 6 |
| Pendleton | 9 | 3 | 6 | 6 |
| Calumet | 8 | 1 | 7 | 2 |

VOICI LES PROCHAINES JOUTES:

Dimanche le 6 août:

Rockland vs Plantagenet
Grenville vs Pendleton
Buckingham vs Calumet à 2:00 P.M.

Lundi le 7 août:

Buckingham vs Rockland à 2,00 P.M.

Les dernières joutes du programme régulier auront une importance pour le classement. Une égalité pourrait exister en première et deuxième position. Plantagenet a trois joutes à disputer, tandis que le Buckingham et Rockland en ont deux chacun. Dimanche après-midi, le joute opposant Rockland à Plantagenet à Plantagenet sera la plus importante. Les B's disputeront une joute importante le lendemain alors qu'ils iront affronter le Rockland à Rockland à deux heures. Amateurs et supporters des B's, tous en foule à Rockland, lundi prochain.



EN FIN DE SEMAINE

Vendredi: Très bon jusqu'à 9 heures de l'avant-midi.
Samedi: Très bon jusqu'à 8 hres de l'avant-midi.
Dimanche: Très bon jusqu'à 9 heures de l'avant-midi.

EMILE CHARETTE & FILS LTEE

Ferronnerie

Coin St-Joseph et Charles

Buckingham

Peinture blanche extérieure: \$5.50 gallon
Semi-lustre intérieure-blanc: \$5.50 gallon
Latex intérieur - blanc : \$5.15 gallon



Fermé à midi le samedi durant juillet et août

Nous louons les machines telles que sableur, drill, scie à menuiserie, levier, échelle, etc...

Engrais pour les pelouses et jardins.

Pour tous vos travaux de plomberie, tels que chambre de bain, toilette, évier, réservoir à eau chaude, consultez nos prix...

POUR DU COMPTANT, TRES BAS PRIX

OUVERT LE MERCREDI TOUTE LA JOURNEE.

Ligue de balle-molle

de la Vallée de la Lièvre

N. D. DE LA SALETTE ECRASE LES CHEVALIERS 17 A 1 ET PASSE EN FINALE.

Les joueurs de l'hôtel Central de Notre-Dame de la Salette affronteront les joueurs de l'hôtel Guénette de Glen Almond, dans une finale du meilleur de trois de cinq de la ligue de balle-molle de la Vallée de la Lièvre, dès dimanche prochain, à la suite d'une écrasante victoire de 17-1 sur les Chevaliers de Colomb conseil 2056 du pilote Jean-Guy Haspect, dimanche soir dernier au stade MacAndrew. Notre-Dame de la Salette a remporté deux joutes et subi une défaite dans cette série du meilleur de trois. Marc David s'est mérité la victoire en accordant cinq coups sûrs et retirant six frappeurs sur des prises. Robert Clément a subi la défaite. Notre-Dame-de-la-Salette a canonisé les lanceurs opposants avec trois circuits, deux triples et trois doubles.

Roland Fleurant a été le héros des gagnants avec un circuit, un triple et un double, bons pour quatre points. André Mallette en a fait produire trois avec un circuit, un double et un simple. Claude Fleurant a également frappé un circuit bon pour deux points. Jean-Louis Bordeleau a été le meilleur frappeur des Chevaliers en frappant deux simples pour les siens.

La finale qui sera du meilleur de trois de cinq joutes débutera dès dimanche prochain à deux heures de l'après-midi à Glen Almond, alors que Notre-Dame de la Salette sera le visiteur. Elle se poursuivra le dimanche suivant le 13 août à Notre-Dame de la Salette.

JOURNEE ANNUELLE

TIRAGE DE \$500.00



DES LIONS



Jeux divers

Rafraichissements



Mercredi le 16 août

Danse dans la rue

PETITES ANNONCES

ANNONCES DE 15 MOTS
OU MOINS - 50¢
L'INSERTION

POUR UNE INSERTION ANNONCES AVEC UN CADRE - \$1.00 AVANT PUBLICATION.

N.B. - TOUTES LES ANNONCES SONT PAYABLES

Divers

Aux automobilistes qui voyagent à Ottawa tous les jours, une personne désirerait un moyen de transport. Elle travaille à l'hôpital Civique de 8, 30 a.m. à 5 p.m. Parcours additionnel considéré. Tél. 986-3779. (3)

Jeune homme membre du club Vic Tanny d'Ottawa aimerait compagnon avec auto pour voyager deux ou trois soirs par semaine. Tél. 986-5891. (3-10)

Toute dame d'un certain âge désirant partager un appartement avec dame âgée, selon bonnes conditions. Prière de téléphoner à 986-8053. (3-10)

A vendre: Une cinquantaine de chassises doubles et moustiquaires en bonne condition. Tél. 986-5534. (20-j.a.c.)

A vendre: Une quarantaine d'acres de terrain à vendre dans la 4e concession. Un mille du coin Aimé Fillion. Aucune bâtisse. Tél. 986-5534. (20-j.a.c.)

A vendre: Buick Skylark convertible 1966, trans. automatique. 986-5693 ou 986-3671. (3)

Roulottes de voyage RAMBLER, maisons mobiles Pyramid, accessoires, Bellevue Mobile Home Park, Orléans, Ontario. Tél. Ottawa 824-1497. (15-j.a.c.)

A VENDRE: - Moteur diesel 100 forces, de marque Cummins, en très bon état. Une moulange à marteau No. 40 de marque Vessot. Un élévateur à godet complet 40 pieds de hauteur, avec tous les shafts (avec tous les axes). Un moteur électrique, trois chevaux vapeurs, marque G.E. avec démarreur. S'adresser à M. Georges - Henri L'Allier, 353 St-Jacques, Tél. 258-3936, Ste-Scholastique. (27-3)

Petit poêle Findlay, De Luxe, émaillé blanc, avec water front, 20 pieds de tuyau (3)

GRATUIT - 2000 blocs de ciment pour fondation. Doivent être défaits sur les lieux. Aussi à vendre, terre à remplissage. Tél. 986-2798. (27-j.a.c.)

Débossage général et peinture d'auto, 173 chemin Buckingham - Masson, Qué. Tél. 6-3503. (12-20-27-3)

Tournoi de golf

Les golfeurs désirant prendre part au tournoi amateur O'Keefe de vendredi, samedi, dimanche, 11-12-13 août, au Club de golf Chaudière de Hull doivent s'inscrire avant vendredi, le 4 août.

La compétition du club Chaudière est la dernière de la série de dix tournois O'Keefe tenus dans toutes les parties de la province, cet été. Les amateurs en possession d'une carte certifiée de handicap d'un club reconnu du Québec, peuvent y participer.

Au tournoi du Chaudière, toutes les classes de la division des dames joueront le vendredi, 11 août, les classes B et C chez les hommes, le samedi 12 août tandis que la classe A jouera le dimanche 13 août.

Les formules officielles d'inscription sont disponibles aux différents clubs de la province.

Hommes-Femmes demandés

Hommes fiables avec ou sans auto. Moyenne \$3 de l'heure. Expérience pas nécessaire. Ecrivez Rawleigh, Dépt. H-552-5, 4005 rue Richelieu St-Henri, Montréal (3)

REPRESENTANTE DEMANDEE

MESDAMES: Devenez représentante AVON et gagnez des revenus substantiels. TERRITOIRES OUVERTS: Angers, R.R. Thurso, Buckingham. Mme G. Bordeleau P.O. Box 126 Aymer, Qué.

JEUNES GENS VOICI UNE BELLE CHANCE D'AVANCEMENT.

L'expansion continue de notre compagnie vous offre une occasion unique d'accéder rapidement à un poste de commande dans le domaine des prêts aux consommateurs. Le programme de formation du personnel de direction HFC mène directement à la gérance d'une succursale. Vous apprendrez tout en gagnant un bon salaire. Pas de vente. Intéressant travail de bureau et travail extérieur local, dépenses payées. Ambiance sympathique; avantages sociaux exceptionnels: taillez-vous une belle carrière dans la plus ancienne maison de prêts domestiques au Canada. 21 à 28 ans. Instruction secondaire requise. Household Finance Corp. 101 St-Joseph, tél. 986-3327, Buckingham, P.Q.

(13-J.A.C.)

Commis de Bureau demandé

Importante compagnie de transport de Montréal avec succursale dans la région de Buckingham, demande les services d'un commis de bureau bilingue, pour travail local. Bonnes conditions et bénéfices marginaux intéressants. Ecrire en donnant curriculum vitae à: Casier postal 232 Station M., Montréal, Qué. (27-3)

Charette Menuiserie

ARMOIRES
PORTES et CHASSIS.
EN BOIS et ALUMINUM
PLANAGE - RIPAGE
TEL.: 986-2411



Nous avons de tout...

- Des meubles de bureau
 - en acier ou en bois de luxe et ordinaires
 - Pupitres
 - Fauteuils
 - Tables
 - Classeurs
 - Coffres de sûreté
 - Patères
 - Pupitres pour étudiants
 - Chaises pour bureaux
 - églises
 - salles paroissiales
 - salles d'attente
 - salles de réception
 - Et de tout... encore...
- Des articles de bureau
 - Crayons et stylos
 - Brocheuses et colle
 - Agendas et livres-mémos
 - Livres et feuilles de comptabilité
 - Relieurs à poteaux et autres
 - Feuilles de travail
 - Papier à correspondance
 - Estampes en caoutchouc
 - Et que d'autres... encore...
- Des imprimés
 - Eh oui; puisque nous sommes des imprimeurs.

Le Bulletin de Buckingham

Tél. 986-5082 Rue James, Buckingham

Maisons à vendre.

Grande maison à vendre ou à louer, rue Maisonneuve. Quatre chambres à coucher, chambre à lavage, système de chauffage central. Raison: Le propriétaire est transféré. Tél. 986-2456. (3-j.a.c.)

Camp à louer, sur la Rivière La Blanche, eau et électricité. Tél. 986-3888. (3-10)

Logis à louer

Logis à louer, chauffé, libre présentement, dans un haut. Deux chambres à coucher. Stationnement disponible. Pour une personne ou couple seulement. \$70, par mois. 986-5534. (3-j.a.c.)

Appartement à louer, deux pièces et demi sur la rue Principale. Tél.: 986-5741 (20, j.a.c.)

Logis à louer, deux chambres à coucher, libre présentement. Tél. 986-2736. (3-10)

Objet perdu

PERDU - Un sac à main, contenant papiers importants, a été perdu sur la plage de la Pointe-à-Bigras à Plaisance. Si quelqu'un l'a retrouvé, s.v.p. le faire parvenir à Mme Monique Lauzon, Templeton ou l'apporter chez M. Wilfrid Quevillon à Plaisance (près de l'hôtel Baie-Notre).

Appartement à louer pour deux personnes, 2 1/2 pièces, eau chaude, réfrigérateur, poêle, laveuse automatique. Léo Trudel, Bijoutier. (3-j.a.c.)

Appartement 2 chambres à coucher, coin Bélanger et Kennedy, chauffé et électricité. Tél. 986-3808. (3-j.a.c.)

Appartement à louer, chauffé, gros filage, salon, cuisine, chambre de bain complète. Installation pour machine à laver automatique. Libre présentement. Tél. 986-2444 ou 986-8006. (15-j.a.c.)

Logis chauffé, pour couple ménage frais fait, 337, Principale. (3-10-17-24-31)

Désirerais maison ou appartement moderne, 2 chambres à coucher, à Buckingham ou à Masson pour le 1er sept. Tél. 986-2422. (20-27-3-10)

ACHETONS DES PRODUITS CANADIENS



Electrolux (Canada) Limited

MARCHAND CAUTIONNÉ AUTORISÉ

P. LABROSSE
310, Hotel de ville
Thurso, Qué.

NETTOYEURS DOMESTIQUES * POLISSOIRS À PLANCHER * ETC.

AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUEBEC
LA COMMISSION SCOLAIRE
REGIONALE PAPINEAU
COMTE PAPINEAU

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le 28 août 67, lors d'une session qu'ils tiendront à la salle de l'école St-Laurent à Buckingham à 8 hres, p.m., les commissaires examineront les différents rôles d'évaluation, les ajusteront, si nécessaire, et procéderont à l'homologation dudit rôle.

Donné à Masson ce 1er jour d'août 1967.

Rémi Lavergne, sec. - très.



Jeaneau Prudent dit: "Ne vous amusez pas dans l'eau avec des jouets gonflés d'air. Gardez-les sur la plage où ils ont leur place."

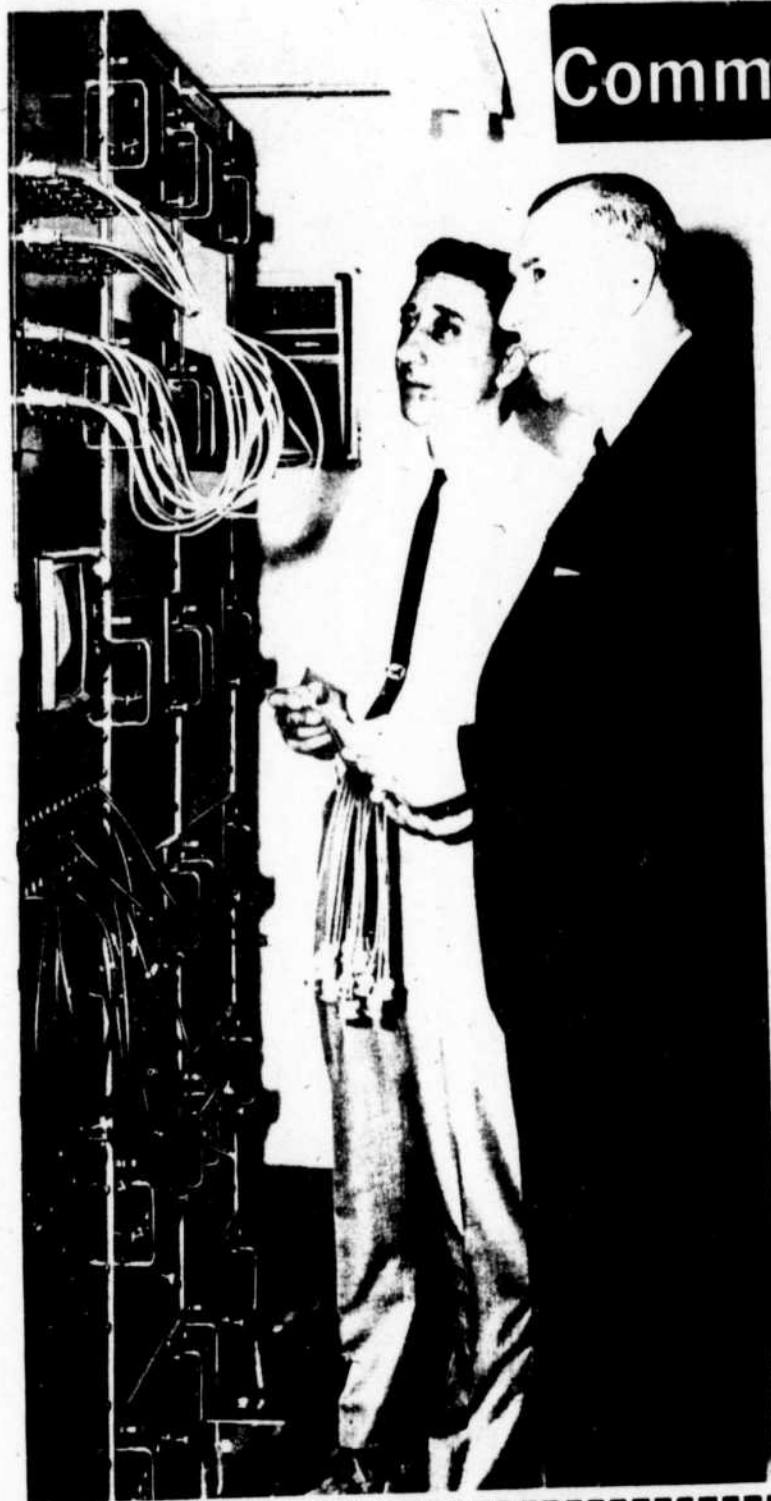


LE TELE-CABLE *Vidéotron*

Perfectionnement nouveau de la télévision, en noir et blanc ou couleurs.

Combien votre téléviseur vous a-t-il coûté? Cent dollars? Trois cents dollars? Mille dollars? Et combien de canaux de télévision recevez-vous, clairs, nets, sans distorsion? Quelqu'un a été le coût de votre appareil, sa valeur diminue proportionnellement avec le nombre de canaux que vous ne pouvez pas recevoir. Considéré de cette façon, il y a beaucoup de chances que vous gardiez dans votre maison un appareil qui a perdu beaucoup de valeur à moins que...

... à moins que vous soyez parmi les privilégiés qui peuvent être reliés au Télé-câble Vidéotron. Le secret est un câble, pas plus gros qu'un crayon, qui apporte à votre téléviseur tout le monde merveilleux de la télévision.



Comment fonctionne le Telecable?

Une antenne parabolique d'une puissance extraordinaire a été installée à l'extérieur de la ville afin d'obtenir la meilleure qualité de signal possible. Ce signal est transmis par câble à de l'équipement électronique très sensible qui élimine les interférences et amplifie les signaux. Un câble principal transporte ces signaux à des câbles de distribution secondaires qui servent un district. Des connexions individuelles sont installées de ce câble de distribution au téléviseur de l'abonné. Le câble pour les connexions se pose aussi facilement qu'un fil téléphonique, n'endommage ni les murs, ni les solages.

Questions posées le plus souvent par nos futurs abonnés.

- Q. Combien coûte le télécâble par mois?
R. Le taux mensuel est \$4.75 moins un escompte de 0.25 si le paiement est reçu avant le 10 du mois.
- Q. Combien coûte l'installation?
R. **Maintenant \$15.00** Une allocation de \$10.00 est accordée pour votre antenne extérieure. Le prix régulier sera de \$25.00 après le 30 septembre 1967.
- Q. Quelle est la durée de l'abonnement?
R. Vous pouvez annuler en tout temps, à 30 jours d'avance.
- Q. Peut-on avoir des troubles d'image avec le télé-câble?
R. Non, parce que le câble de distribution est recouvert de métal et empêche les interférences des autos et camions dans la rue ou des appareils électriques défectueux.
- Q. Louez-vous des télévisions?
R. Non.
- Q. Est-il vrai qu'avec le télé-câble, on n'a plus besoin d'antenne sur notre appareil de télévision ou sur le toit?
R. Oui, parce que Vidéotron donne sur le télé-câble toutes les stations que vous recevez présentement, en plus de 7 stations extérieures que vous ne recevez pas.
- Q. Est-ce que l'on verra les programmes en couleur même si notre télévision est sur noir et blanc?
R. Vidéotron transmet les programmes en couleur aux appareils adaptés à sa réception. Il donne plus de profondeur à l'image en noir et blanc.
- Q. Sommes-nous obligés à nous abonner au télé-câble?
R. Non, mais vous priverez votre famille et vous-même de 7 stations de télévision que vous ne pouvez recevoir, en plus d'une meilleure qualité de réception des 3 stations que vous recevez présentement et sans mentionner la musique F M disponible 24 heures par jour sur le télé-câble.

- Q. - A Quel endroit on pourra payer nos factures mensuelles?
R. - Aux banques ou au bureau d'affaires de Vidéotron avant le 1 de chaque mois afin de ne pas perdre votre escompte.
- Q. - Combien coûte un deuxième téléviseur?
R. - Le taux mensuel est de \$1.00 par appareil supplémentaire. Il n'y a aucun frais d'installation si le raccordement est fait en même temps que le premier appareil. Si nous devons retourner une autre fois pour raccorder ce deuxième appareil, la charge d'installation sera de \$5.00
- Q. - Est-ce que la télévision viendra par le fil de téléphone?
R. - Non, c'est un système complètement différent. Des câbles individuels installés entre le téléviseur de l'abonné et notre câble de distribution placé sur les poteaux dans la rue ou à l'arrière des propriétés.

Découpez et maillez immédiatement.

TELECABLE VIDEOTRON,
358, BOULEVARD MALONEY
GATINEAU.

MESSIEURS,
OUI, ASSUREMENT, JE DESIRE PRENDRE AVANTAGE DE VOTRE
SPECIAL A \$5.00 AVANT LA MISE EN OPERATION
Ce prix inclu un crédit de \$10.00 pour votre antenne extérieure.

J'INCLUS MON CHEQUE POUR LES FRAIS D'INSTALLATION ET
IL EST ENTENDU QUE JE SERAI REMBOURSE SI JE NE SUIS PAS
COMPLETEMENT SATISFAIT.

NOM.....
(EN LETTRES MOULEES, S.V.P.)

ADRESSE.....

VILLE..... TEL.....

Région desservie

Buckingham